

Nouvelles de La Cause



N° 496 Octobre - Novembre - Décembre 2018

À l'œuvre on connaît l'Artisan.
Jean de La Fontaine

ÉDITORIAL

ARTISANS

Dans sa fable «Les frelons et les mouches à miel», La Fontaine montre que la valeur de l'artisan se reconnaît à la qualité de son œuvre et que l'œuvre fait justice à son auteur de la grandeur de son talent. J'aime à dire que les personnes engagées au service de La Cause sont des artisans, des hommes et des femmes de terrain qui prennent d'abord le temps de la réflexion et s'engagent dans l'action en mettant en valeur leur expérience, leur savoir-faire. La Cause tient souvent de la ruche où les abeilles que sont les bénévoles et les salariés s'affairent ensemble à fabriquer du miel... Un miel de qualité. Jésus dit qu'on reconnaît l'arbre à ses fruits... Il est bon de s'arrêter un instant pour contempler et apprécier les fruits !

Ces derniers mois, deux séjours pour les personnes seules ont réuni en tout 111 personnes, une session pour les couples a accueilli fin juillet 210 partici-

pants, un séjour adapté a été organisé fin août, dans les Cévennes, pour les handicapés visuels réunissant 20 participants. Deux missions ont été organisées récemment, à Madagascar et en Haïti. Une nouvelle déléguée haïtienne, Madame Larame, a été nommée. Nous avons visité les 17 structures chrétiennes que nous finançons



dans ces deux pays. Ces orphelinats que nous accompagnons stratégiquement accueillent environ 1100 enfants. Les nombres sont importants, mais nous privilégions toujours la relation personnelle. Il ne s'agit pas d'un travail industriel où la quantité risquerait de nuire à la qualité. Nous restons proches de chaque organisme et des besoins des enfants grâce à nos délégués sur place et à nos visites annuelles

qui nous permettent de comprendre, de partager les attentes des directeurs et d'affronter ensemble les problèmes. Nous envoyons directement à chaque centre l'argent que nous recevons, sans aucun financement d'intermédiaires. Les structures s'améliorent, mettent en place des projets de formation, de développement agricole et trouvent parfois des moyens d'autofinancement. Deux films, qui viennent d'être réalisés, sont à voir sur le site de la Fondation La Cause, www.lacause.org !

Le 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme nous rappelle cette année notre devoir de solidarité et de fraternité. Ce numéro des Nouvelles témoigne de notre engagement pour vivre en Christ un monde plus juste et plus fraternel. Je terminerai en saluant particulièrement notre secrétaire polyvalente, Brigitte Portié-Leroy, qui a œuvré avec efficacité, savoir-faire et passion pendant 43 ans dans cette maison et qui prend une retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue et heureuse. Nous disons enfin toute notre reconnaissance à Dieu, source renouvelée d'amour et d'inspiration pour les artisans que nous voulons être.

Bonne lecture !
Alain Deheuvels
Pasteur - Directeur Général
de la Fondation



Sommaire du N° 496

- La saga des chiens guides d'aveugles
- Législation des chiens guides
- Prochaine mission en Haïti
- Le Département Enfance fête votre anniversaire !
- Oser chercher l'amour
- Décès du pasteur François Grellet
- Nouveautés des éditions La Cause
- Merci Brigitte Portié !
- À noter

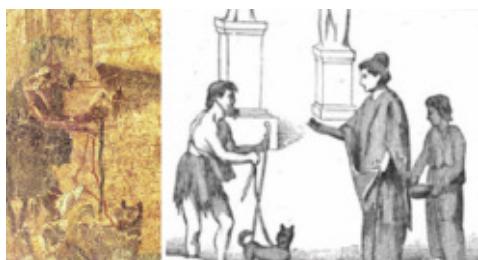
LA SAGA DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Voici une histoire pleine de rebondissements, de personnages étonnantes et de chiens surdoués...

Les premières traces connues

Il est impossible de proposer une date officielle à l'utilisation de chiens pour l'assistance aux personnes. En effet, la domestication du chien intervient au Paléolithique : une étude finlandaise, publiée en 2013 dans la revue *Science*, signale que les plus anciennes traces archéologiques de domestication du chien ont été trouvées en Belgique : ces restes ont été datés de - 31700 ans.

Les chiens ont trouvé, dès lors, de nombreux usages et c'est dans les ruines d'Herculaneum, ville détruite en 79 après JC par l'éruption du Vésuve, qu'on trouve un des premiers témoignages de chien guide : une fresque où figure un homme muni d'une canne et qui tient en laisse un chien.



Il est très vraisemblable que des chiens aient été continûment utilisés pour guider les personnes atteintes de déficience visuelle comme en témoigne, par exemple, ce passage du Livre II de Michel de Montaigne : « Je remarque avec plus d'admiration... les chiens de quoy se servent les aveugles et aux champs et aux villes : je me suis pris garde comme ils s'arrêtent à certaines portes d'où ils ont accoutumé de tirer l'aumosne, comme ils évitent le choc des coches et des charrettes, lors mesme que pour leur regard ils ont assez de place pour leur passage ; j'en ay vu, le long d'un fossé de ville laisser un sentier plain et uni et en prendre un pire, pour esloigner son Maistre du fossé. »

Comment pouvoit-on avoir fait concevoir à ce chien, que c'estoit sa charge de regarder seulement à la seureté de son maistre, et mespriser ses propres commoditez pour le servir ? et comment avoit-il la cognosance que tel chemin luy estoit bien assez large, qui ne le seroit pas pour un aveugle ? »

D'autres témoignages, gravures ou peintures, illustrent cette coopération entre l'homme et l'animal : une huile sur bois d'Isaac van Ostade peinte en 1645 ou encore une gravure de Pierre Louis Surugue, d'après Chardin, datant de 1761. On y voit clairement des petits chiens blancs accompagner des personnages aveugles. Il semble en effet que les premières méthodes d'entraînement apparues dès le milieu du XVIII^e siècle privilégièrent les petits gabarits. L'hôpital des Quinze-vingt figure parmi les précurseurs puisque dès 1780, on y entraîne des chiens au guidage.

En 1819, Johann Wilhem Klein, directeur de l'Institut pour aveugles de Vienne, publie la première méthode d'entraînement de chiens : elle consiste à attacher une canne rigide au collier du chien. La canne passe au travers des attaches du corps du chien de sorte qu'un mouvement latéral est ressenti dans la main de la personne. Le chien subit un conditionnement en effectuant plusieurs fois le même trajet, d'abord avec des personnes voyantes, puis avec des non-voyants.

Des colleys aux bergers allemands

Cependant, il faut attendre le début du XX^e siècle pour qu'apparaissent les écoles de chiens guides telles que nous les connaissons. C'est la première guerre mondiale qui provoque leur création : en France, plus de trois mille soldats, blessés ou victimes des gaz, reviennent « mutilés des yeux ». Des photos d'époque montrent des files d'hommes

se déplaçant en file indienne, chacun la main posée sur celui qui le précède. Dans ces conditions, il devient urgent de développer les moyens d'assurer l'autonomie de ces hommes. La première école apparaît en Allemagne à l'initiative du docteur Gerhard Stalling de l'Association des chiens sanitaires de la Croix Rouge.

Pendant les combats, des colleys avaient été dressés avec succès pour retrouver des soldats blessés et leur porter secours. Après avoir observé le comportement de son propre chien qui avait spontanément pris soin d'un soldat aveugle, le docteur Stalling décide de créer, en août 1916, une école de chiens guides pour utiliser les aptitudes naturelles des colleys, initialement utilisés sur les champs de bataille. Le succès est rapide : neuf autres antennes s'ouvrent sur le territoire allemand et ce sont près de 600 chiens qui sont éduqués chaque année à destination de vétérans mais aussi d'aveugles civils d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Italie, des États-Unis, du Canada et d'Union Soviétique.

Cependant, cette expérience tourne court : en 1926, l'école ferme à cause de la baisse de qualité des chiens qui, traumatisés par une éducation très « prussienne », deviennent de plus en plus nerveux et travaillent avec réticence.

La preuve étant faite de l'intérêt des chiens pour le guidage, le Ministère de l'Agriculture charge le club du berger allemand d'ouvrir une nouvelle école à Potsdam, en 1923. Les méthodes d'éducation qu'on y développe se rapprochent de celles qui sont utilisées aujourd'hui. Cette école entraîne simultanément cent chiens et en fournit douze, parfaitement éduqués, chaque mois.

Vers le Nouveau Monde

D'Allemagne, cette expérience va essaimer aux États-Unis grâce à Dorothy

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT

Eustis: cette américaine, installée en Suisse, y élève des bergers allemands pour la police, la douane et l'armée. Curieuse des résultats de l'école de Potsdam, elle y passe plusieurs mois et en revient enthousiasmée. L'article qu'elle publie en octobre 1927 dans le *Saturday Evening Post* attire l'attention de Morris Franck, qui, aveugle lui-même, lui demande de tenter l'entraînement d'un chien qui lui est destiné.

Ce que vous dites est-il vrai? écrit Franck, si c'est le cas, je veux l'un de ces chiens. Et je ne suis pas le seul. Des milliers d'aveugles comme moi détestent être dépendants des autres. Aidez-moi et je les aiderai. Formez-moi et je ramènerai mon chien et je montrerai à tous, ici, comment un homme aveugle peut être absolument autonome. Nous pourrons ainsi créer un centre d'instruction dans ce pays pour donner à tous ceux qui le veulent la chance d'une nouvelle vie. Fin 1928, Morris Franck fait la connaissance de Buddy, le chien guide que Dorothy Eustis a éduqué pour lui.

Ce premier succès entraîne la création, en 1929, de la première école américaine de chiens guides: *The seeing eye* - l'oeil qui voit - nommée d'après Proverbes 20.12 (*L'oreille qui entend, et l'œil qui voit, c'est l'Éternel qui les a faits l'un et l'autre*).

L'action de cette école a été déterminante pour changer l'image des personnes non-voyantes aux États-Unis: la société américaine était initialement réticente à l'idée même des chiens d'assistance et à leur présence dans les lieux publics. À ses débuts, l'école fait face à de nombreux obstacles: pas de financement ni de locaux. Mais grâce à Morris Franck et son chien Buddy, qui se font les ambassadeurs de *The seeing eye* à travers le pays, des nouvelles voies s'ouvrent pour les personnes handicapées et leur chien guide. D'abord installée dans la maison de Morris Franck, à Nashville, dans l'État du Tennessee, l'école déménage dans le New Jersey et forme, dès février 1929, les

premières générations de chiens. Depuis cette date, plus de 17000 duos ont été formés, associant des mal/non-voyants et leur chien guide. C'est la plus ancienne école de chiens guides d'aveugles.

Et en Europe

Le mouvement s'étend parallèlement en Italie où se crée en 1928, la *Scuola Nazionale Cani Guida per Ciechi* et la même année en Suisse, à Vevey où Dorothy Eustis fonde *l'Aeil qui voit* sur les principes de *The seeing eye*. En Grande-Bretagne, Muriel Crooke et Rosamund Bond contactent Dorothy Eustis qui leur délègue l'un de ses meilleurs formateurs, Nikolai Liakhoff, un ancien officier de la garde impériale russe. La formation des chiens démarre à l'été 1931 dans le Cheshire, et 6 mois plus tard, Allen Cadwell, un vétéran de la Première Guerre à qui on a confié l'un des nouveaux diplômés, peut écrire: *Mon chien m'a non seulement rendu ma glorieuse liberté et mon indépendance, perdues depuis l'avant-guerre, mais il m'a donné aussi l'agrément d'une délicieuse compagnie.*

Le capitaine Liakhoff va durablement marquer l'histoire de l'école de chiens guides anglaise par «une rare combinaison de foi, de connaissance et de force d'âme». Il en fallait certes, pour

développer et pérenniser cette association, malgré les immenses difficultés rencontrées: au-delà des problèmes financiers et matériels, il s'agissait d'asseoir l'idée, dans l'esprit du public britannique, que les chiens pouvaient travailler. En 1931, il n'y avait aucun chien de travail dans la police ou l'armée, ce qui explique que les premiers formateurs eurent à affronter une vive opposition de la part de ceux qui voyaient dans l'entraînement des chiens guides une activité cruelle, bête et inutile. Ces adversaires allant même jusqu'à l'affrontement physique... Ce n'est qu'en constatant le plaisir évident des premiers utilisateurs qui retrouvaient leur mobilité grâce à leur chien, que les détracteurs déposèrent les armes.

En France, l'Histoire retient le nom de Paul Corteville, fondateur en 1958 de la première association de chiens guides d'aveugles à Roubaix. Sept ans auparavant, Paul Corteville, déjà impliqué dans un club de dressage, rencontre René Blin, non-voyant, et éduque pour lui un premier chien: Dickie. Il lui faut plus d'un an d'études et d'expérimentation pour finaliser l'éducation de Dickie, car Paul Corteville utilise une méthode personnelle, sans lien avec les techniques utilisées dans les autres écoles européennes ou américaines. Sans autres moyens que ses ressources personnelles, son temps libre et son extrême dévouement, Paul Corteville parvient à former jusqu'à 30 chiens par an. Le relais va être pris au début des années 1970 grâce à une campagne d'opinion médiatisée par la presse et particulièrement par le rédacteur en chef du Parisien Libéré, Albert Plecy, qui, dans un portrait de Paul Corteville écrivait: *Pour dresser un chien d'aveugle, il faut marcher 5 heures et parcourir 20 à 25 km chaque jour, pendant 3 ou 4 mois. cela fait 2 000 km par chien. Le «bon monsieur Corteville» en a dressé 60. Cet homme a donc fait 120 000 km, 3 fois le tour de la terre en 20 ans, pour donner aux aveugles des compagnons et des yeux.*

Jusqu'aux années 80, les chiens



L'aveugle et son chien, estampe de Jacques Callot, 1622-1623

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT

guides étaient issus de la SPA, sélectionnés en fonction de leur morphologie et leur comportement. Aujourd'hui encore, la race n'est pas un critère de sélection : les écoles peuvent choisir de former des labradors, des golden retrievers, des flat coated retrievers, des labradoodles (croisement de caniche et labrador), des bergers allemands ou même des hovawarts. Cependant le CESECAH, « Centre Etude Sélection Elevage Chiens guides Aveugles & Handicapés », auprès duquel se fournissent de nombreuses écoles françaises, privilégie trois races : labrador, golden et croisé labrador-golden ce qui tend à renforcer l'homogénéité des lignées et permet de stabiliser les caractéristiques physiques et comportementales des chiots. En effet, depuis les premiers chiens guides, la demande a bien évolué : si au début, les chiens guides étaient très conditionnés, on utilise aujourd'hui les capacités cognitives de l'animal en permettant l'adaptation et la prise d'initiatives. Car parallèlement, l'autonomie des personnes déficientes visuelles a aussi évolué : c'est maintenant le maître qui dirige son chien. Ce qui n'a pas changé : l'amitié qui lie les deux partenaires, l'humain et le chien.

Dominique Pauvret
Directrice du département
Handicap Visuel



LA LÉGISLATION DU CHIEN GUIDE

En France, le premier texte de loi sur le chien guide a été publié en 1982 : c'est un article du code de l'hygiène qui autorise aux chiens guides, l'accès aux magasins d'alimentation et aux restaurants. Au fil des ans, des circulaires ou des articles de loi ont précisé les droits attachés aux chiens guides d'aveugles.

En synthèse : les chiens en éducation ou éduqués peuvent accéder à tous les lieux publics en compagnie, soit de la personne chargée de leur éducation, soit de leur maître, quelle que soit la carte que celui-ci détient (invalidité ou priorité). Les lieux permettant une activité professionnelle, formatrice ou éducative sont aussi autorisés aux chiens guides. Ces chiens peuvent donc accéder aux cinémas, aux hôtels, aux restaurants, aux salles de spectacle, aux salles de sport, aux centres hospitaliers (mais pas aux chambres des patients ni aux salles de soins).

Cette disposition s'applique également aux transports, trains, taxis, bus, avions sans que cela n'entraîne de surfacturation.

Les chiens guides sont dispensés du port de la muselière, y compris dans les lieux publics.

Les sanctions : toute infraction à la loi sur l'accès aux lieux publics des chiens guides est punie d'une amende de 150 à 450 euros. Il n'est pas nécessaire de déposer plainte : un agent de police, sur constatation de l'infraction, peut dresser la contravention.

Les références des textes de loi sont consultables sur le site de l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANMCGA) : <http://www.anmcka.fr>.

SÉJOUR - RETRAITE

Le séjour-retraite du département Handicap Visuel s'est déroulé dans le Gard, du mardi 28 août au lundi 3 septembre. Pour tous les participants, atteints ou non de déficience visuelle, cette semaine a été un vrai moment de rencontres, de joie et d'écoute.

La première étape nous a permis de découvrir la petite ville de Sommières et ses ruelles médiévales, puis nous avons rejoint le village de Bagard en Piémont cévenol. Cette montée vers Mialet et vers l'Assemblée du Désert,

nous l'avons préparée avec les pasteurs Paul-Aimé Landes, Samuel Duval et Charles Nicolas qui nous ont accompagnés dans l'étude de 2 Cor 12.10 : *Lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.* Nous avions été accueillis la veille au mas des Abeillères par le Pasteur Daniel Bourguet avec qui nous avons partagé un temps d'apaisement et de ressourcement.

Que tous ceux qui, en donnant de leur présence, de leur énergie, de leur sourire, ont contribué à la réussite de ce séjour, guides accompagnateurs, pas-

teurs, paroissiens de Bagard, équipes du Cart et du Carrefour Béthanie, trouvent ici l'expression de notre très profonde reconnaissance. Merci à tous et rendez-vous l'an prochain :

- du 15 au 22 juillet 2019, à Saint Malo pour un nouveau séjour-retraite sur Matthieu 4.19 : *Suivez-moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.*

- du 30 août au 2 septembre 2019 pour le week-end de l'Assemblée du Désert.

DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL

Feeling éclaire mes jours !

Enjamber les ténèbres avec sa canne relève de l'exploit pour Oswald. Son chien guide Feeling élargira considérablement le périmètre de liberté de son maître. Un récit vif pour comprendre de l'intérieur la cécité, et l'apport d'un chien guide.

Un joli message d'espérance. Aux éditions La Cause, **BS24**, 128p., 11 €



DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE * DÉPARTEMENT ENFANCE

PROCHAINE MISSION EN HAÏTI

Elle se déroulera du 18 au 25 novembre prochain et sera assurée par Véronique Goy, directrice du département Enfance, accompagnée d'Anne-Sophie Verseils-Dentan, pasteur, membre du conseil d'administration.

Elle aura pour but de visiter chaque orphelinat, de rencontrer les enfants et de faire le point sur les différents projets mis en œuvre dans les structures en partenariat avec la Fédération Protestante Haïtienne (FPH).



Le pasteur Luc et des enfants du « Centre Chrétien de l'Enfant Haïtien » (CCEH).

BON ANNIVERSAIRE... À TOUS !

Depuis des années La Cause finance son aide auprès des enfants abandonnés d'une manière originale : vous nous communiquez votre date d'anniversaire et chaque année à cette occasion,

nous vous envoyons une carte. Vous pouvez alors fêter l'événement en envoyant un don qui sera attribué aux enfants.

Un anniversaire est souvent l'occasion d'un moment festif,

Si vous souhaitez, vous aussi, participer de cette manière au soutien des enfants accompagnés par La Cause, n'hésitez pas à remplir puis découper, ou recopier sur papier libre, le formulaire ci-dessous :

M., Mme, Mlle (barrer les mentions inutiles)

Nom et prénoms :

Né(e) le : (jour / mois)

Adresse :

désire recevoir régulièrement la carte d'anniversaire de La Cause en réponse à laquelle j'enverrai un don pour aider l'enfance délaissée.

Signature et date :

entouré de membres de la famille ou d'amis et de recevoir des cadeaux... Une marraine a souhaité que son anniversaire soit tourné vers les autres. Aussi a-t-elle demandé à ses amis d'attribuer la somme qu'ils auraient allouée au présent qu'ils lui destinaient, aux enfants vulnérables soutenus par l'action humanitaire de la Fondation La Cause. Que cette marraine soit ici particulièrement remerciée pour son initiative car son geste généreux a permis de recueillir une somme de 900 €, qui permettra à des enfants de vivre mieux leur quotidien.

Véronique Goy
Directrice du département
Enfance



La Fondation La Cause est habilitée à recevoir des dons déductibles de l'impôt sur le revenu, pour 66 % de son montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable, ainsi que des dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), à hauteur de 75 % de son montant, dans la limite de 50 000 €. La Fondation La Cause est autorisée à recevoir des legs et donations dispensés des droits de mutation.

DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS * DÉPARTEMENT SOLOS-DUOS

OSER CHERCHER L'AMOUR ?

Le service Éliézer de la Fondation La Cause accueille les personnes seules, les « Solos » qui souhaitent faire une rencontre pour construire un couple. Il ouvre ainsi un espace de dialogue pour permettre à chacun de cheminer avec ce projet, à la fois dans la dynamique et la sérénité. Outre l'aspect concret de la démarche avec des propositions de mise en contact, le service Éliézer est aussi un lieu de réflexion autour des questions du célibat et des projets de couple.

Du solo au duo

La majorité des « Solos » (célibataires, divorcés, séparés, veufs) ont une attente affective, avouée ou non. Si certains se mettent activement en quête de l'âme sœur, d'autres se contentent d'attendre. La recherche amoureuse suscite des questions : où rencontrer une personne de confiance ? Comment ne pas se tromper ?



Quelle énergie investir dans cette recherche sans que cela ne devienne excessif et chronophage ? Même si aujourd'hui la question est sortie du tabou, elle n'en demeure pas moins complexe, relevant à la fois de l'intime et d'un phénomène de société grandissant.

Voici quelques pistes de réflexion pour avancer sur le chemin de rencontres positives :

1/ Reconnaître avec lucidité et bienveillance son propre désir de rencontrer l'amour. Éviter le déni ou la culpabilité permet de ne pas se crisper. Chacun de nous a le droit d'espérer une rencontre favorable et de construire un couple. Cela correspond au projet de Dieu pour les humains en génér-

ral. Il n'y a pas de honte à trouver la solitude lourde ou douloureuse ; Dieu Lui-même le sait (Gn 2.18).

2/ Trouver des lieux et occasions de rencontre qui permettent des contacts avec des gens susceptibles d'avoir des affinités avec soi. Les cercles habituels sont souvent insuffisants à fournir de nouvelles connaissances. Des réunions chrétiennes, congrès, centres de vacances, séjours sportifs ou autres, permettent d'ouvrir son champ relationnel.

3/ Oser la parole, et être à l'écoute, avec sérénité et authenticité. Faire connaissance dans un dialogue attentif et détendu reste la base d'une relation. Savoir parler de soi avec simplicité et sincérité est un exercice exigeant. Savoir accueillir l'autre dans son originalité, et pas seulement grâce aux points communs qui unissent, s'apprend.

4/ Prendre du temps pour se revoir dans différents contextes afin, peu à peu, de découvrir l'autre dans la complexité de ses différentes facettes. Ces expériences permettent de s'apprivoiser progressivement et de discerner la possibilité ou pas d'aller plus loin dans l'attachement mutuel.

5/ Avant de parler d'amour, laisser grandir l'amitié, la sympathie. « N'éveillez pas l'amour avant qu'il y consente ! » (Cant. des Cantiques 8.4). Certes, le « coup de

foudre » existe, mais la plupart des relations amoureuses commencent dans l'amitié. Elle permet l'établissement d'une base solide pour la relation qui, ainsi, n'est pas faite simplement d'une attirance physique, mais bien d'un attachement fondé sur des points communs, des valeurs communes, des activités communes.



6/ S'adapter mutuellement au rythme de l'autre. Les sentiments – et la conviction qui en découle – ne grandissent pas toujours au même rythme. Celui qui est « en avance » devra faire preuve de patience et de confiance. L'amour ne met pas l'autre sous pression.

7/ Prier tout au long des étapes, pour demander le discernement ! Le choix de notre conjoint relève de notre responsabilité individuelle mais c'est avec le Seigneur que le croyant veut construire son projet conjugal. Sa bénédiction sur l'engagement d'un couple dans le mariage est source de bonheur et force pour le chemin.

Nicole Deheuvels
Directrice du Département
Solos Duos, Pasteure,
Conseillère conjugale



INFOS DE LA CAUSE * I

Le pasteur François Grellet est décédé le 6 juillet, âgé de 90 ans

Après un premier ministère dans la Drôme de 1952 à 1961, François Grellet est parti en Algérie, à Constantine. Il y est resté encore après l'indépendance. Il a été pasteur à Tamaris dans le Gard, de 1965 à 1968. Il a travaillé à Massy au foyer de la Cimade, puis comme directeur d'un foyer de jeunes travailleurs dans le Rhône. Il a dirigé un pavillon à la Fondation John Bost, de 1976 à 1983. Il a ensuite servi bénévolement l'Église dans la région Sud-Ouest jusqu'à sa retraite officielle en 1993.

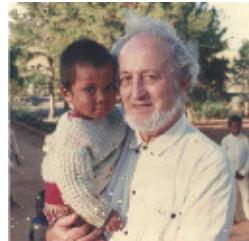
Pendant une vingtaine d'années François a apporté son aide bénévole au travail du département Enfance de La Cause. Il a participé au suivi des démarches d'adoption en Corée du Sud dans les années 80, et accompagné plusieurs voyages post-adoptifs pour visiter le pays d'origine. Il a organisé les premières adoptions à

Madagascar à partir de 1988. À mon arrivée à La Cause, en 1993, François m'a proposé son aide pour le suivi des adoptions à Madagascar, il a poursuivi cette collaboration précieuse pendant environ dix ans. Il vivait une partie de l'année avec son épouse Sahondra près de Tananarive, ce qui facilitait beaucoup son action sur place.

Nous exprimons notre affection à son épouse, ainsi qu'à sa famille, et le remettons avec eux entre les mains du Père.

Alain Deheuvels

*Chers Amis,
Je tiens à vous exprimer mon émotion à l'annonce du décès du Pasteur Grellet. En effet, il avait accompagné le voyage en Corée de La Cause en 2000, année où notre fils Jean-François a retrouvé sa maman et sa famille biologiques.*



Je me souviens de la délicatesse avec laquelle le Pasteur Grellet, alors que nous étions à Pusan, m'avait appelée pour me dire qu'au Holt à Séoul, il y avait la maman biologique de Jean-François qui souhaitait voir son fils ou simplement l'apercevoir. Il demandait mon accord. Alors, en présence du Pasteur, j'ai appelé Jean-François et je lui ai dit: «Il y a ta maman à Séoul qui souhaite te voir, que souhaites-tu?» Il s'est jeté dans mes bras et a accepté. Cette rencontre a eu lieu le lendemain en présence du pasteur Grellet et de la pasteure Sook-Hee YOUN, traductrice délicate dont tout le monde se souvient, devenue par la suite déléguée de La Cause pour la Corée.

Je repense à ce beau moment inoubliable. Jean-François est resté en contact avec sa maman et il est retourné vivre en Corée en 2012, ce qui l'a rendu heureux et n'a diminué en rien notre affection réciproque. Merci, cher Pasteur, et que Dieu vous accueille en son paradis!

Françoise Quatrefages

ÉDITIONS LA CAUSE * ÉDITIONS LA CAUSE * ÉDITIONS LA CAUSE * ÉDITIONS LA CAUSE *

Trois nouveautés

Le refuge, dont l'action se déroule sur le Plateau du Haut-Vivarais au début de la Seconde Guerre Mondiale, vue par les yeux d'un adolescent. Écrit par Lydia Munn et sa fille Heather, qui ont toutes deux vécu pendant de nombreuses années dans cette région

de France et ont appris à en connaître et à en aimer l'histoire, ce roman est passionnant. On ne le lâche plus jusqu'à ce qu'on ait fini ses 444 pages !

Pierre Toussaint, une biographie du réformateur de Montbéliard, par le pasteur Yves Parrend, doctorant à la faculté de Strasbourg, et



qui fut secrétaire général de la Fédération protestante de France.

L'Agenda 2019, où comme chaque année la Fondation La Cause vous propose de vivre au rythme d'une citation par jour, clin d'œil quotidien à l'espérance.



DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT HANDICAP VISUEL * DÉPARTEMENT

Matériel disponible à la Fondation La Cause

1/ Une machine à lire de marque Narratis : l'appareil scanne le document qui, dans un deuxième temps, sera lu par une synthèse vocale.

2/ Un téléagrandisseur Magnilink :

le document est positionné sous l'objectif du téléagrandisseur, le résultat s'affiche sur l'écran et l'image peut être améliorée à l'aide des boutons qui règlent la couleur du fond, la taille et la couleur des lettres.

3/ Un téléphone à larges touches HD Max Ampli fabriqué par Depaepe

Telecom. Le poste à larges touches HD MAX Ampli a été spécialement conçu pour les personnes souffrant de déficience visuelle et/ou auditive. Le clavier est aux dimensions XXL, le marquage blanc sur noir augmente encore sa lisibilité.

Contactez D. Pauvret au 01 39 70 60 52.

INFOS DE LA CAUSE * I

Pour tout renseignement : La Cause – 01 39 70 60 52 – www.lacause.org – fondation@lacause.org

À NOTER...

Déjeuner-Conférence

Organisé en partenariat avec le journal Réforme et avec le Département Handicap Visuel, le **mardi 13 novembre 2018**, à la Brasserie Restaurant MOLLARD, 115 rue St Lazare, 75008 Paris.

Il sera présidé par l'historien et politologue Jacques SEMELIN, professeur à Sciences Po - Paris et directeur de recherche au CNRS. Il viendra nous parler de son nouveau livre, *La survie des juifs en France 1940-1944*, CNRS Éditions, préfacé par Serge Klarsfeld. Il proposera aussi quelques réflexions complémentaires en croisant son basculement dans la cécité et ses travaux de chercheur, ce dont il a témoigné dans deux autres ouvrages.

Département Solos - Duos

Nous sommes heureux de vous informer de la création du groupe **Sol Fa Sol Bas-Rhin**, avec une nouvelle équipe d'animation. Tous les Solos d'Alsace et de Moselle seront bienvenus pour les activités nouvelles qui vont être proposées.

La rencontre annuelle des animateurs de groupes locaux aura lieu le **samedi 17 novembre** à Paris. Elle réunira les responsables régionaux et les personnes qui voudraient s'engager bénévolement dans cette activité.

Vente de La Cause

Les vendredi 15 et samedi 16 mars 2019.



La Directrice de l'orphelinat CAST du Togo vient d'être consacrée pasteure par l'Église Presbytérienne du Togo

Après ses études théologiques et plusieurs années au service des orphelins et personnes en situation difficile, Mana Enyonam YEUVU, directrice et fondatrice du Centre d'Action Sociale au Togo (CAST), a été consacrée au ministère pastoral au cours du 74^e Synode de l'Église Évangélique Presbytérienne du Togo. Elle nous partage sa joie et sa gratitude : « Les mots me manquent pour dire merci à Dieu et à tous ceux qui m'ont soutenue par leurs prières et m'ont accompagnée tout au long de ces moments d'attente. Encore une étape de ma vie passée grâce à votre soutien ! Je n'oublierai pas le Pasteur Alain Deheuvels et la Fondation La Cause pour leur précieux soutien afin que cette consécration ait lieu. Je peux vous dire que tout s'est bien passé et que nous sommes tous fiers et remplis de joie grâce à cet événement. »

MERCI BRIGITTE !

Brigitte Portié-Leroy a œuvré avec efficacité, savoir-faire et passion pendant 43 ans à La Cause. L'intitulé de son poste « secrétaire polyvalente » ne dit rien de l'importance de son engagement à travers les années. Elle prend une retraite bien méritée que nous lui souhaitons longue et heureuse.

Voyage au fil du temps avec La Cause

En 1975, ma recherche d'emploi me conduit à la Maison de La Cause. J'ignore alors tout de ses activités. Dès les premiers jours, je sens que j'ai trouvé un poste qui me correspond, et qui s'inscrit dans la continuité de l'éducation reçue : aider les autres, être à l'écoute et se sentir utile. Déjà à ce moment-là, je n'avais pas l'impression d'un travail « ordinaire » et cela me plaisait.

Quel enrichissement que d'aider les personnes déficientes visuelles en leur envoyant des livres audio (alors sur cassettes et bandes magnétiques) qui leur procurent des heures d'écoute agréables, leur permettant de traverser des heures vides, et d'accéder à des livres parlés qui comblaient leurs journées ! Quelle émotion aussi d'accompagner des couples dans leur démarche adoptive, d'entendre leurs attentes, leurs craintes, leur impatience et de se réjouir avec eux lorsqu'ils vont chercher leur enfant ! Enfin, avoir une oreille attentive pour celles et ceux qui s'adressent au Service Eliézer, désireux de fonder un couple basé sur la foi

protestante. Même s'il s'agit d'un domaine délicat et difficile, je dois dire que c'est une tâche passionnante et que j'ai beaucoup appris : savoir être à l'écoute de chacun, entendre sa souffrance, son questionnement, accueillir ses confidences.

Jamais je n'ai éprouvé un sentiment de routine durant toutes ces années. Aujourd'hui, je réalise que j'ai eu beaucoup de chance. Je cherchais un emploi mais... j'ai trouvé beaucoup plus. Si j'ignorais dans quelle « maison » j'entrais, quelqu'un le savait : c'était le plan de Dieu, mais pas un hasard car, pour moi, le hasard n'existe pas.

M'étant éloignée de Lui pendant quelques années, non seulement je suis revenue dans Sa maison, un peu comme « l'enfant prodigue » mais, il y a une dizaine d'années, j'ai pris la décision de me convertir à la foi protestante.

Ce temps passé à La Cause a été pour moi un engagement, une mission. Je me suis mise au service de mes prochains qui, pour la plupart, sont devenus des amis que je n'oublierai pas.

Brigitte Portié
Secrétariat
Fondation La Cause



N° 496 : Octobre - Novembre - Décembre 2018

Organe trimestriel de la Fondation La Cause

69 av. Ernest Jolly 78955 Carrières-sous-Poissy

01 39 70 60 52 - fondation@lacause.org

www.lacause.org

Directeur de publication : Alain Deheuvels

Abonnement : 4 € - Prix du numéro : 1 €

La Banque Postale :

FR10 20041000 0157 5535 9F02 037

Suisse : La Cause, Bulle 18-1723-4

Imprimerie : Alliance Partenaires Graphiques

Commission Paritaire n° 0620 G 86756